

LES INFOS DU CDRP

Fédération Française de la Randonnée Pédestre.
Comité Départemental de Côte d'Or.

N° 8 - Novembre 2004
Bulletin d'information aux licenciés

CDRP la  meilleure  façon  de  marcher



L'EDITORIAL du PRÉSIDENT

Traiter du bulletin dans le bulletin, la démarche peut paraître singulière.

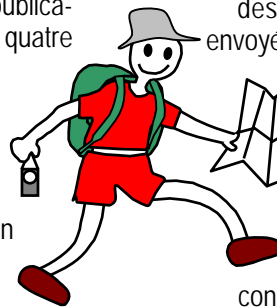
Et pourtant, le sujet me paraît important devant le succès rencontré par "les infos du C.D.R.P." En effet, beaucoup d'entre vous ont manifesté leur attachement à cette publication et souhaite le retour à une parution de trois voire quatre exemplaires par an.

Le dernier conseil d'administration a d'ailleurs anticipé cette demande en décidant de revenir à trois exemplaires dès janvier 2005. Il a également souhaité que ce bulletin soit plus riche en informations et comprenne une page supplémentaire à la disposition des associations.

Ses deux principales missions initiales restent les mêmes à savoir, vous informer d'une manière aussi complète que possible de la vie du comité et être un vecteur de communication à l'intention de nos principaux partenaires, les collectivités, les élus, le monde du tourisme, la presse, etc..., pour mieux nous faire connaître et reconnaître.

Il reste que pour être pleinement efficace, le dispositif requiert la participation active de chaque adhérent.

Chaque adhérent en sera toujours destinataire, sans avoir pour autant souscrit un abonnement, toutefois pour des raisons financières un seul exemplaire sera envoyé par famille. Evidemment si l'un des adhérents ne veut pas le partager nous nous ferons une obligation de vous en envoyer un autre.



Après avoir lu votre bulletin notamment la rubrique "écho des sentiers" vous serez au courant des dernières modifications et changements d'itinéraires. Vous pourrez alors continuer l'esprit serein à parcourir de plus en plus nombreux les beaux chemins de Côte d'Or.

Bonnes randonnées à tous...

Claude Baroudel

FORMATION 2005 du CDRP 21

Renseignement et inscription au 03 80 63 64 60

INITIATION AUX GESTES DES PREMIERS SECOURS, (AFPS) adaptée à la randonnée.

Dijon. 4 et 5 décembre 2004

INITIATION AUX TECHNIQUES DU BALISAGE

Pays Châtillonnais. 1^{er} et 2 avril 2005.

INITIATION À LA LECTURE DE CARTE,

boussole et vie associative. Dijon. 2 et 3 avril 2005

DÉCOUVERTE du PATRIMOINE RURAL

Saint Romain. 19 avril 2005



FORMATION 2005 du CRRP BOURGOGNE

Renseignement et inscription au 03 80 30 38 64

APPROCHE du MILIEU ENNEIGÉ

Jura. 19 et 20 mars 2005

BREVET FÉDÉRAL d'ANIMATEUR de RANDONNÉE

Le Meix de Chaux. Nièvre 4 au 11 juin 2005



LA FFRP CHANGE DE LOGO

Avec la rentrée, notre fédération a modernisé son logo, afin de présenter une image plus dynamique et plus jeune. Les lettres habituelles cèdent la place à un logo plus représentatif puisque le mot "randonnée" y apparaît. Bien des documents, autocollants, pancartes... étant imprimés, nous verrons sans doute plusieurs années de cohabitation de ces deux logos.

WE INTER ASSOCIATIONS - 25/26 SEPTEMBRE 2004

Cette année, «Le Chablais» a dépaysé plus d'un participant. Le lac Léman, que ce soit du sentier des douaniers, de «L'espace Lac», ou du balcon des Mémises a été un enchantement total. Merci aux huit clubs représentés lors de ce voyage en autocar organisé par le CDRP 21, et à leurs dirigeants. Et encore bravo aux participants. Rendez-vous en septembre 2005, plus nombreux, vers d'autres horizons.

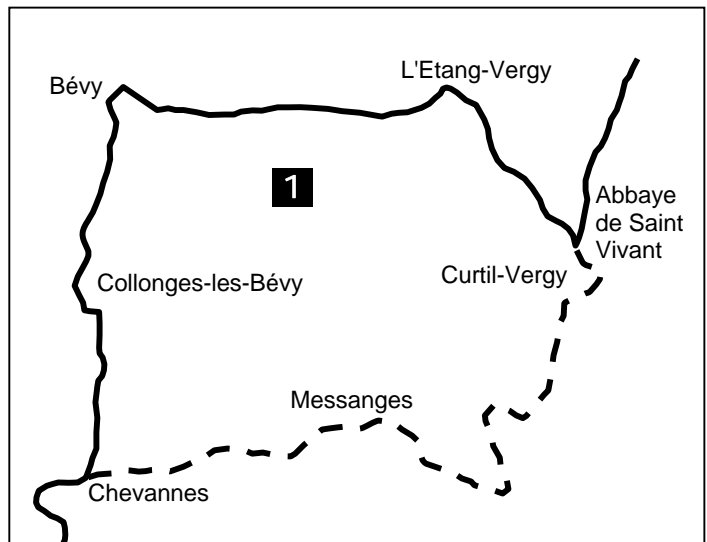
LE CDRP, C'EST AUSSI...

A Baume-la-Roche, un nouveau sentier de randonnée accessible aux personnes handicapées a été inauguré le 16 octobre dernier après un an de travaux. Il a nécessité des aménagements spécifiques : rampes d'appui, pente adoucie... Un projet où le CDRP 21 faisait partie du comité de pilotage.



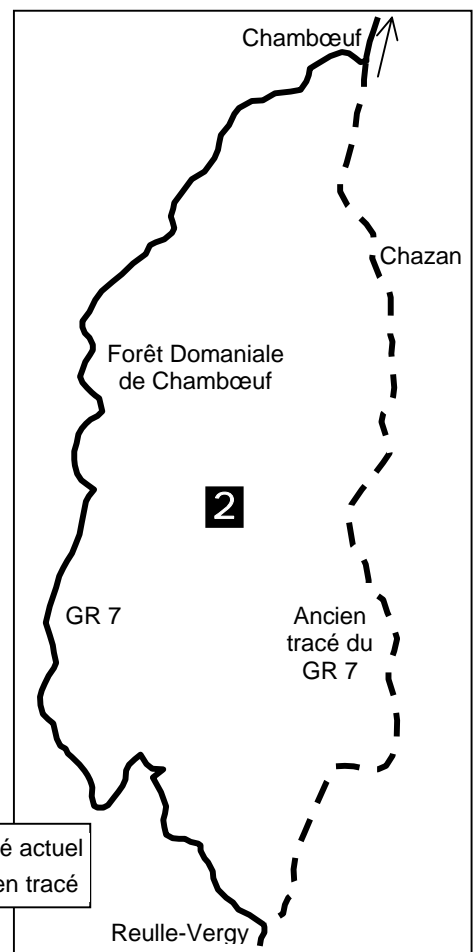
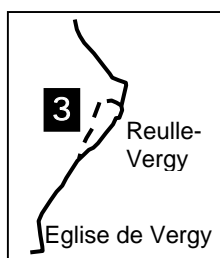
Modifications les plus récentes sur les sentiers :
 (effectives durant le mois d'octobre 2004)
 GR 7 : modifications entre Chevannes et Chambœuf

Carte I : à la sortie Est de Chevannes, prendre à gauche et descendre dans la combe de Roche, remonter sur Collonges- lès- Bévy, traverser la D109, tourner à gauche et contourner le château (du XVII et XVIII^{ème}) en passant devant le Tilleul de Sully. Prendre à droite la D109b puis encore à droite afin de descendre le Mont en Vaux et remonter vers la mairie de Bévy. Prendre à droite la D 109b. A la cote 418 prendre le chemin à droite descendant à l'Etang Vergy. Traverser la D35 passer devant un château en mauvais état et monter sur le flanc de la butte de Vergy et retrouver le GR7 au niveau des ruines de l'Abbaye de St Vivant.



Carte II : déviation entre Reulle-Vergy et Chambœuf . Le descriptif rapide a été donné dans le bulletin N° 7 d'avril 2004, ainsi que le descriptif du nouveau tracé (carte III) en descendant de l'église de Vergy.

La déviation entre la Mialle et la Fontaine Ste Anne annoncée dans le bulletin N° 7 est retardée, la convention de passage n'ayant pas encore été obtenue.



Sentier Marianne

Devant l'impossibilité de signature de convention de passage en certains endroits une modification d'itinéraire entre La Forge et le haut de la Combe à la Vieille en passant par le Châtelet a été refusée par le Conseil Municipal de Bouilland pour des raisons de sécurité. Dorénavant le CDRP ne gère plus ce sentier et décline toute responsabilité en cas d'accident.

Sur les PR (Promenade et Randonnée)

- Les baliseurs du CDRP ont rebalisé complètement :
- 6 circuits de la Communauté de Communes du Sinémurien (région de Semur en Auxois).
 - 3 sentiers de la communauté de Communes du Châtillonnais. De nouveaux sentiers sont annoncés pour le printemps.

Amélioration de la signalétique

Quinze poteaux avec flèches directionnelles ont été posés sur le Chemin des Grands Crus de Marsannay la Côte à Chassagne Montrachet.

— Tracé actuel
 - - - - - Ancien tracé

BIENTÔT L'HIVER, L'HEURE DES RANDOS RAQUETTES SUR LES SENTIERS DU JURA.

Oui, mais...



Dans les massifs forestiers les plus fragiles : le Massacre, le Risoux, la Haute-Joux et la Combe Noire, un arrêté de biotope destiné à protéger les espèces animales sensibles dont le "Grand Tétrás", réglemente le cheminement en raquettes, ceci allant jusqu'à l'interdiction totale de certains secteurs.

Une amende rondelette d'environ 150€ par personne sanctionne les contrevenants !
 Avant toute randonnée, renseignez-vous au Parc du Jura : 03-84-34-12-30.
 Vous pouvez aussi joindre l'ONF : aux 03-84-45-08-90 (St-Claude), 03-84-60-11-81 (St-Laurent), 03-84-52-10-92 (Champagnole), 03-84-37-13-67 (Poligny), 03-84-51-17-43 (ADANEP/Nozeroy).

APERCU SUR LES CABOTTES

PAR LOUIS FONTANETO

SANS AUCUN DOUTE DES ABRIS ! MAIS POUR ABRITER QUI ? LES BERGERS ACCOMPAGNANT LA TRANSHUMANCE ? LES VIGNERONS, RECHERCHANT UN LIEU DE REPOS OU DE TRAVAIL ? DES GENS EN MARGE DE LA SOCIÉTÉ SE CACHANT POUR ÉCHAPPER AUX RECHERCHES ? LES VILAGEOIS, LA PRESSION EXERCÉE PAR DES BANDES DE BRIGANDS GÉNÉRANT DES REGROUPEMENTS D'ABRIS SERVANT DE REFUGES TEMPORAIRES.

LA PRÉSENCE D'ANNEXES EST ENCORE PLUS "ÉTANCHE" À NOTRE COMPRÉHENSION. LA SOPHISTICATION ÉTANT LA PREUVE D'UNE RÉFLEXION ÉLABORÉE, D'UN BESOIN RÉEL.

Les époques de construction.

Nous avons d'abord pensé aux époques les plus anciennes de la sédentarisation. Cela n'est pas objectif. Ces édifices ne sont pas faits pour accueillir clan, famille, ou groupe d'individus. Le vignoble pourrait avoir généré des besoins : abri contre les intempéries, lieu de prise des repas, dépôts d'outillage, de provisions, lieu d'exécution de travaux annexes, époutage des pisseaux, préparation des "gluis"...

Cette énumération laisse à penser que la mise en œuvre des cabottes était spontanée et non commandée par les propriétaires du vignoble. Encore que les trajets aller et retour étaient une perte de temps pour ceux-ci. Les deux hypothèses se sont peut-être succédées.

Mais les pasteurs que nous avons abandonnés après la transhumance ? Eux avaient le temps à leur disposition et les mêmes contraintes que les vigneron, soleil, pluie, casse-croûte et quelquefois bivouac. Certaines cabottes agglomérées à un enclos semblent le suggérer.

Combien de temps fallait-il pour bâtir un tel édicule ? Supputons. Un à 2 jours pour extraire et préparer les laves dans un site favorable. Un maçon monte environ 2 mètres cubes de murs par jour. En une journée le soubassement était édifié.

Restait la coupole, attribuons-lui 2 jours. Le tout ne représente que 4 à 5 jours de travail. Un gain de temps est envisageable avec 2 "compagnons". Les vigneron peuvent gagner un jour puisqu'ils disposent des pierres issues des meurgers.

Mais que penser des cabottes proches des villages ? Elles ne justifient pas le maintien sur place à midi, le stockage des outils. Restent les intempéries. Longues ou courtes ? Nos terres à vignes sont "grasses". La moindre pluie les rend impropres aux travaux et le temps de séchage paraît bien long pour "scotcher" longtemps un personnel sur place. Il ne pouvait s'agir que d'un abri temporaire. Mais l'investissement ne semble pas très rentable. Pourtant elles existent. D'autre part, de nombreuses interrogations subsistent encore :

* Le relief. Dans certains lieux l'adaptation au sol est conséquente : terrasses, escaliers, remblais...

* La végétation ou les cultures. Quelle couverture végétale existait à l'époque ? Justifiait-elle l'implantation des cabottes ?

Ces cabottes avaient-elles été bâties dans un endroit non visible depuis les voies de circulation, au cas où l'hypothèse du refuge d'insurrectionnels serait la bonne ?

Les impératifs de construction : Suivant les périodes il fallait, pour extraire les laves, un outillage susceptible de ne pas les rompre et d'économiser les forces des intervenants. Initialement des coins de bois pouvaient être utilisés, puis le pied de biche ou la pince Monseigneur. Plus tard, le marteau têt, le pointerolle, le burin...

Cette "panoplie" nie la spontanéité et la mobilité. Enfin, il fallait imaginer la forme de l'édicule, l'orientation de l'entrée et de l'éventuelle baie, la présence d'équipements : niches dont le volume utile devait pouvoir accueillir des bouteilles de vin. Foyer, (équipement très rare). Bancs périphériques.

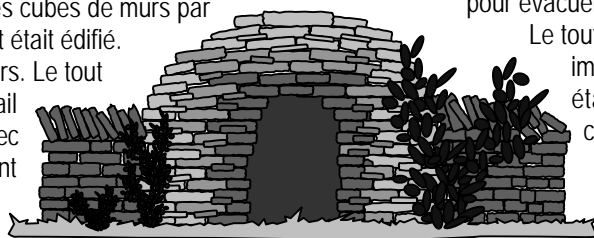
Outre la construction, il était nécessaire d'établir des accès, de se préoccuper de la présence d'un point d'eau, d'assurer le ruissellement de l'eau de pluie.

Les techniques de Construction.

Suivant les cas et la technicité des intervenants, le temps dont ils disposaient, l'extraction était entreprise à des époques plus ou moins favorables et la siccité de la pierre n'était pas toujours appropriée au moment de leur mise en œuvre. Cela influençait leur durabilité. Certaines, de moins bonne qualité étaient gélives et nécessitaient leur remplacement.

Le, ou les constructeurs, établissaient un "tracé" préalable en fonction des besoins, ne serait-ce que par l'établissement d'une assise adaptée aux formes du terrain et à sa capacité à résister au poids de l'édifice. Le mur était ensuite construit en tenant compte du positionnement de l'entrée, de l'emplacement de la niche, de l'éventuel foyer, etc.... Des dispositions étaient prises pour assurer la voussure de l'entrée : linteau monolithique, goussets dégressifs accompagnant la toiture, etc ... C'est là que l'on voyait la dextérité du constructeur et que l'on jugeait de l'esthétique de la construction. Faire bien, faire juste, donc faire beau. De l'arase du mur partait la coupole conique ou demi-sphérique qui assurait l'étanchéité de la cabotte. Outre la forme qui devait être parfaite des dispositions devaient être prises pour que l'eau de pluie ne pénètre pas dans l'ouvrage, cela imposait, à la fois, de régler le surplomb d'une strate sur l'autre, mais aussi de donner une légère pente à chacune d'elles pour évacuer le ruissellement vers "l'égout" de la toiture.

Le tout était fermé par une lave d'une surface plus importante occultant l'orifice restant. Tout cela était monté à sec, sans mortier, uniquement calé avec des "millions", petits éclats de pierre qui assuraient la stabilité de la coupole et la circulation de l'air, technique encore employée par les couvreurs de laves.



Conclusion

Ces petites constructions, semées dans les pays calcaires, sortent de l'oubli et attirent l'attention par leurs formes diversifiées, par le mystère qui les entoure, par les questions qu'elles nous posent et auxquelles il semble, qu'actuellement, nous ne sachions pas valablement apporter de réponses. La preuve de l'intérêt que nous leur portons se matérialise à travers les articles qui paraissent à leur sujet. Nombreuses sont celles qui sont réhabilitées avec bonheur, quelquefois en montrant que nous n'avons pas tout compris de leurs secrets et que notre savoir-faire "résiduel" mériterait un stage de (re)formation.

Certes, ce n'est pas un sujet vital et nul "thésard" ne pourra choisir ce thème, sauf à faire un gros travail d'équipe pluridisciplinaire, balayant ainsi tous les savoirs au détriment de la poésie et du rêve, mais l'esthétique sera toujours là, si nous savons les honorer de réfections intelligentes. Le simple énoncé de leurs dénominations à travers les pays est une musique, écoutez plutôt :

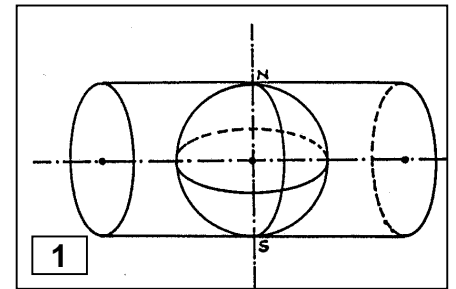
Cabotte, cadole, caborde, gariotte, caselle, capitelle, loge, chibotte, borie, trulli, nuraghi, naveta, talayot, casita,... et cetera.

Relisez rapidement, une vraie fanfare !

UTM et GPS : Universal Transverse Mercator. Global Positioning System.

Le premier sigle définit un système de projection cartographique, le second un système de positionnement et de navigation. Les deux étant étroitement liés.

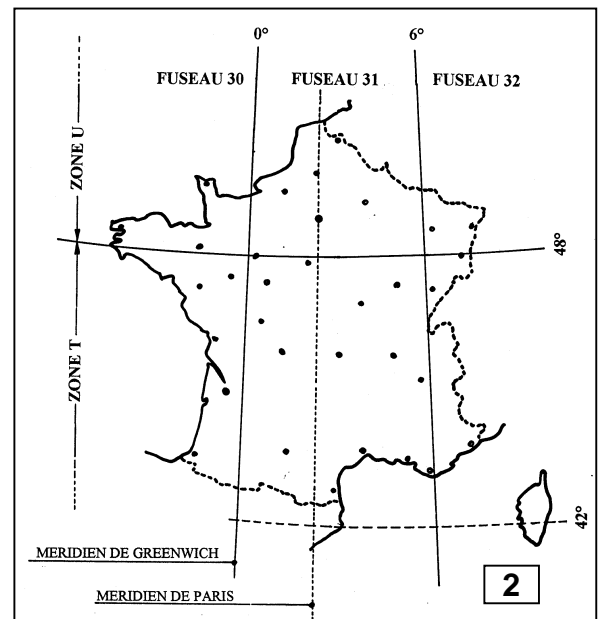
UTM : C'est une projection dont tous les points du globe sont projetés sur un cylindre tangent à un méridien (ligne fictive reliant les 2 pôles. Indique le nord géographique) [fig.1]. La rotation du cylindre a défini 60 fuseaux (tranches d'orange) de 6° à l'équateur ($60 \times 6^\circ = 360^\circ$) ayant leurs extrémités aux pôles et numérotés de 1 à 60. Le fuseau 1 s'étend des méridiens 180° (méridien de changement de date) à 174° est. **La France est couverte par les fuseaux 30, 31 et 32.** Le 0° étant le méridien de Greenwich [fig. 2]. De plus chaque fuseau est divisé en 20 zones de 8° (10 au nord de l'Equateur, 10 au sud), chaque zone étant repérée par une lettre : T et U pour la France.



Les cartes de l'IGN sont établies à partir d'une projection Lambert, projection sur un cône tangent ou sécant à un parallèle. Ce qui est sans changement pour la définition des fuseaux et des zones. Selon la projection UTM, les méridiens délimitant un fuseau sur une carte sont des courbes, **seul le méridien central** (de tangence) d'un fuseau est une droite et de ce fait **indique le nord géographique**. Selon la projection Lambert (donc les cartes IGN) tous les méridiens sont des droites convergentes vers les pôles.

GPS : Système qui permet de se situer et de se déplacer. Pour utiliser confortablement un récepteur GPS, mieux vaut maîtriser parfaitement la lecture de carte et l'orientation.

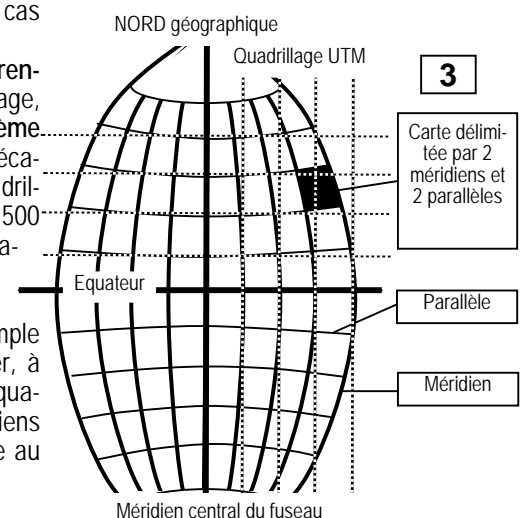
Pour se situer sur une carte 1/25000, la plus utilisée en randonnée, il a toujours été fait usage d'un quadrillage qui permet de définir un point par des coordonnées géographiques (ou rectangulaires). Le quadrillage Lambert, toujours présent sur les cartes, est remplacé maintenant par le quadrillage UTM. Ces quadrillages sont kilométriques (1km sur le terrain = 4cm sur la carte). L'IGN imprime désormais ses cartes avec la surcharge en bleu du quadrillage UTM sur toute la surface de la carte. Ce qui est extrêmement pratique. Quelque soit la projection, à chaque fuseau est superposé un quadrillage kilométrique, donc des droites, qui ne se confond qu'avec le méridien central du fuseau [fig. 3].



Il en est de même avec les parallèles, où seul l'équateur est une droite et le seul cas où il se confond avec le quadrillage kilométrique.

Le **quadrillage kilométrique UTM tracé en bleu** sur les cartes 1/25000 est référencé au système **WGS 84** (World Geodesic System 1984). Les amorces de quadrillage, également UTM, en marge des "anciennes" cartes sont référencées au **Système Géodésique Européen**. Ce changement d'ellipse de référence fait apparaître des décalages de plusieurs millimètres sur les cartes (8mm = 200m par exemple). Chaque quadrillage est référencé, "kilomètre". Le kilomètre 0 en longitude se situe arbitrairement à 500 kilomètres à l'ouest du méridien central du fuseau, pour ne pas avoir de mesures négatives. Les mesures se faisant d'ouest en est. Le kilomètre 0 en latitude se situe sur l'équateur, les mesures se faisant du sud vers le nord pour l'hémisphère nord.

Certaines cartes se trouvent sur un méridien de changement de fuseau. Par exemple 3327-ET - Morez-Les Rousses, traversée par le méridien 6° est. Près de Morbier, à l'ouest du méridien 6°, le fuseau 31, et à l'est le fuseau 32. C'est l'illustration que le quadrillage UTM n'indique pas le nord géographique, le méridien lui l'indique. Les méridiens sont représentés sur les cartes de place en place, tous les 0,10 grades (Référence au méridien de Paris) par trait fin noir, ou par les bords latéraux de la carte.



EXEMPLE DE COORDONNEE UTM (WGS 84) : 31 T 0645330 / 5238720 / 595 – Carte 3029-OT – Nuits-Saint-Georges
 31 = Fuseau (Indiqué dans la légende de la carte). T = Zone dans le fuseau. 0645330= Longitude. 5238720 = Latitude. 595 = Altitude (Éventuellement). Ces coordonnées se retrouvent dans les autres fuseaux, d'où l'importance d'indiquer le n° du fuseau, à plus forte raison à la jonction de 2 fuseaux. Possibilité d'indiquer le n° de la carte, ce qui facilite les recherches.

Pour définir les coordonnées d'un point voir "les infos du CDRP 21" n°1.

André COUTIER.

LE SENS DE L'ORIENTATION. UN NON SENS...!

RÉGULIÈREMENT, EN PARTICULIER À L'OCCASION DES STAGES SUR LA LECTURE DE CARTE, LA QUESTION DU SENS DE L'ORIENTATION EST POSÉE, GÉNÉRALEMENT PAR LES FEMMES. C'EST DONC POUR VOUS MESDAMES, QUE J'AI RÉDIGÉ CET ARTICLE. EXISTE-T-IL UN SENS DE L'ORIENTATION ? EST-CE UNE APTITUDE TYPIQUEMENT MASCULINE ET POURQUOI LES FEMMES ONT-ELLES PARFOIS LE SENTIMENT D'EN ÊTRE DÉPOURVU ?

Tournons-nous du côté de la science.

Des scientifiques se sont posé la question. De ces études, il semblerait que les hommes auraient une meilleure perception de l'espace que les femmes et seraient donc plus aptes à s'orienter. Lors de la formation du cerveau des hormones mâles favoriseraient le développement de l'hémisphère droit qui gère les problèmes d'espace. Je ne fais que transmettre le résultat de travaux effectués en autre par... une femme, Doreen Kimura.

D'autres scientifiques ont par contre mis en évidence le poids des habitudes sociales. Depuis la nuit des temps, ce sont les hommes qui, grâce à leur expérience de la chasse, des expéditions guerrières ou des transhumances ont pris en charge la conduite des groupes et l'ont transmis à leurs fils. Pendant ce temps les mères transmettaient à leurs filles l'art de gérer le foyer et de protéger des enfants, développant ce que l'on appelle communément l'instinct maternel. Ceci se voit également dans les randonnées, alors même que bon nombre de femmes ont une très bonne condition physique et souvent une grande expérience, il n'y en a que très peu qui prennent la charge d'un groupe.

Nous sommes confrontés à ce que les sociologues ou anthropologues appellent des comportements fossiles, qui trouvent leurs racines dans des pratiques multi-millénaires et que la vie moderne mettra des générations sans doute à effacer. Il n'est pas impossible qu'il puisse exister un lien entre les deux explications, l'une étant la cause de l'autre ou inversement.



Cela dit, je ne crois pas que le débat se situe au niveau d'un vague problème d'hormone, car l'orientation reste avant tout une technique et non une aptitude.

Mais alors qu'est-ce que le sens de l'orientation ?

Il faut sans doute oublier qu'il puisse s'agir d'un sens inné. Il s'agit pour l'essentiel d'une technique qui consiste à observer et à analyser son environnement, à en assimiler les détails utiles puis à essayer d'utiliser ces informations au cours de la randonnée.

Je reprendrai l'enseignement de Gantana Bouddha « vous ne pouvez marcher sur un sentier tant que vous n'êtes pas devenu le sentier lui-même ». Avant une randonnée, on prend le temps d'étudier la carte pour essayer d'imaginer le relief. On vérifie si l'on passe sur un plateau, au milieu des champs, ou bien dans une forêt, si l'on traverse une rivière ou un village de sorte à anticiper les paysages que l'on va découvrir, les durées de marche, le dénivelé et rester en éveil.

Le randonneur va également regarder l'orientation de son circuit de sorte à pouvoir se justifier par rapport à la course du soleil et ainsi savoir s'il va dans le sens normal. Si la randonnée démarre le matin en direction du nord, vous devez nécessairement avoir le soleil globalement à droite, s'il est à votre gauche il y a un problème (soit il y a une boucle sur le circuit, soit il y a une erreur).

Avec l'expérience le randonneur améliore sa capacité à intégrer ces informations, à les utiliser au mieux et à bien gérer son temps. L'orientation est avant toute chose un apprentissage, elle se construit avec le temps et s'affirme avec l'expérience. Il lui faudra également maîtriser les instruments de route que sont la carte et la boussole.

Ceci pour dire que chacun s'il le veut peut devenir un bon randonneur (ou une bonne randonneuse) et un(e) animateur(trice) fiable.

Alors Mesdames, vous n'avez plus d'excuses pour ne pas passer devant !

HERVÉ LEGUAI

LICENCES ET ASSURANCES FFRANDONNÉE

AU COURS DE NOS RENCONTRES AVEC LES RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS, LES QUESTIONS SUR LES ASSURANCES REVIENNENT SOUVENT. TOUTES LES RÉPONSES SE TROUVENT DANS LA "BROCHURE ASSURANCES RESPONSABILITÉS ET SÉCURITÉ 2004-2005" ADRESSÉE CHAQUE ANNÉE AUX PRÉSIDENTS OU RESPONSABLES LICENCES DES ASSOCIATIONS. CEPENDANT UN PETIT RÉSUMÉ PEUT AIDER...

En premier lieu, il faut préciser que la licence va bien au-delà d'une assurance. Être licencié FFRandonnée, c'est d'abord soutenir l'action des bénévoles locaux qui assurent la sauvegarde et l'entretien des sentiers existants, et la création de nouveaux sentiers. C'est aussi soutenir la représentativité de l'activité Randonnée Pédestre auprès des élus locaux et nationaux. La licence apporte de nombreux petits avantages : revue nationale « passion rando », bulletin départemental et diverses réductions etc...

Mais une petite partie du prix de la licence (sauf licences IS & FS) représente la "prime" d'une assurance spécialement adaptée à la randonnée pédestre. Vous trouverez un tableau des garanties au dos de votre licence.

Types de licences :

Licences individuelles : IS licences sans assurance, IR licences avec assurance responsabilité civile plus défense et recours, IRA mêmes garanties que IR avec en plus la prise en charge de frais liés aux accidents corporels et assistance.

Les licences familiales FS, FR, FRA ont les mêmes caractéristiques que IS, IR, IRA.

Licenciés : Ils bénéficient des garanties prévues en fonction du type de licence durant la randonnée et le trajet A/R, aussi bien dans le cadre associatif que personnel, randonnées à pied, avec raquettes ou skis nordiques. La licence est unique même si la personne randonne avec plusieurs associations.

Association : A la condition de licencier tous ses adhérents (sauf IS & FS), l'association paye par les licences de chaque adhérent une "prime" qui assure sa responsabilité civile avec défense et recours, elle n'a donc pas besoin de payer une autre assurance.

Animateurs : Toujours à condition de licencier tous ses adhérents (sauf IS & FS), l'association apporte à l'animateur licencié et bénévole dans sa fonction d'animateur une assurance responsabilité civile avec défense et recours.

Nota important : Toute association qui souhaite bénéficier de l'assurance FFRP (en s'engageant à licencier, sauf IS/FS, tous ses adhérents) doit avoir coché lors de son adhésion à la FFRandonnée la case "l'association souscrit le contrat FFRP". En cas de doute ou si besoin d'informations complémentaires n'hésitez pas à contacter le CDRP21 au 03.80.63.64.60

Ces quelques lignes répondent aux questions les plus souvent posées mais seule la "Brochure Assurances Responsabilités et Sécurité 2004/2005" devra servir de référence en cas de besoin. Cette brochure donne beaucoup d'autres renseignements. Bonne lecture et bonnes randonnées en toute sécurité !

Régis DOURNEAU
PÔLE VIE ASSOCIATIVE AU CDRP21

CA BOUGE SUR LES SENTIERS DE CÔTE D'OR...

JOURNÉE DÉCOUVERTE DE LA RANDONNÉE

« Au cœur du Val Suzon ».

Sous un soleil printanier 200 participants se sont retrouvés au domaine de la Cigogne (Messigny) pour découvrir tous les charmes de ce massif forestier. Quatre itinéraires furent soigneusement préparés par quelques responsables du Comité. Les diverses interventions (lecture de paysage et botanique) ont été particulièrement appréciées des randonneurs. Merci aux associations et à leurs animateurs qui ont contribué à la réussite de cette journée.

FÊTE NATIONALE DE LA RANDONNÉE.

Le 20 juin 2004 à Echevronne.

Plus de 400 personnes enthousiastes ont sillonné les sentiers suivant le thème "à la recherche de notre passé". Quatre randonnées par les bois et les vignobles avec découverte des cabotes, voies antiques, légendes, sans oublier les fleurs dressées le long du chemin, étaient à l'ordre du jour. L'organisation ayant même réservé la météo, rien ne manquait pour cette belle journée qui se termina dans le cadre sympathique du "Petit Bois", au rythme des anciennes chansons de Greame Allwright. Un grand merci à Beaune Randonnée, association organisatrice de cet agréable dimanche.

FÊTE DÉPARTEMENTALE DE LA RANDONNÉE.

Le 3 octobre 2004 à Nolay.

Plus de 650 randonneurs se sont retrouvés autour du sentier Jean Marc Boivin, auxquels s'était jointe une quarantaine de vététistes, par un temps idéal. Pas moins de 7 randonnées étaient proposées, 4 accompagnées animées de commentaires; géologie, histoire, botanique, légendes... et 1 pour les VTT. Le pique-nique au Bout du Monde avec plus de 500 personnes, en compagnie de trompes de chasse, restera gravé dans les mémoires. Le petit parcours de l'après midi à caractère ludique comptait plus de 150 personnes avec 45 enfants. Un succès mérité pour les associations organisatrices, Beaune Randonnée et le Vélo Club de Nolay. Un bel hommage à Jean-Marc Boivin.

DÉCOUVERTE DE NOS SENTIERS :

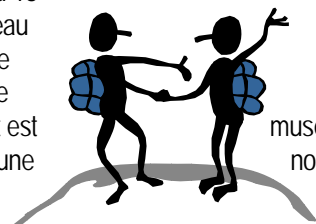
A la demande de l'ancien secrétaire du CDRP des Bouches du Rhône, un groupe de 38 randonneurs de Marignane et des environs a séjourné une semaine à Nolay cet été et a apprécié la variété de notre région et de ses sentiers : Hautes Côtes et Côte de Beaune, Sources de la Seine, St Seine l'Abbaye (visite de l'Abbatiale avec Henri Métin), Flavigny, Alésia, Fontenay avec Patrick Mignot, Dijon avec Claude Baroudel, Beaune avec Jean-Claude Bauland. Les sorties étaient encadrées par Danielle et Roger Mutin.

Ce périple de douze jours s'est déroulé du 2 au 13 septembre 2004. Nous avons bénéficié d'un beau temps continu et de belles journées ensoleillées de fin d'été fort appréciées par les 24 participants à ce voyage organisé par la Rose des Vents. Ce circuit est le quatrième organisé par notre association, pour une découverte en profondeur des principales régions de la République Tchèque, les Monts du Géants, (Silésie) le Sumava et le Cesky Raj (Bohème), et enfin la Moravie avec ses deux massifs montagneux : Hruby Jeseník et Beskydy.

Certes sur tout ce territoire, point de hautes montagnes, mais une succession de sommets culminants entre 1400-1500m, et d'immenses forêts. Mais surtout une multitude de châteaux, bien perchés sur les pitons aux carrefours stratégiques des vallées, où nichent des bourgades pittoresques avec un habitat typique de chalets de montagne. La préparation avec le concours d'amis Tchèques maîtrisant parfaitement notre langue a permis beaucoup de contacts. Voilà en quelques lignes un aperçu de ce séjour.

Premier jour sur place, visite à Plzen d'une brasserie renommée puis réception à Prague par Jan Havelka Président du KCT notre équivalent de la FFRP. Première immersion au Jeseník, (château, forêt) avec en prime d'une manière très inattendue, un pique nique dans un jardin familial au son d'un « Cymbal » genre de gros xylophone, avec l'accompagnement pour la partie chant, de Sylvie, notre guide local. Un moment très fort !

Suite de notre voyage : des randonnées dans les deux massifs et visite d'une cristallerie. Puis nous avons fait connaissance d'une manière inattendue avec le site d'Austerlitz.



Hébergement au relais de poste d'où Napoléon préparait ses plans de bataille ! Pour le passage d'un groupe de Français et grâce à Sylvie et ses parents, nous avons eu droit, avant la visite du musée local, à une démonstration par un « grognard » non authentique, du maniement des armes d'époque et remise d'une médaille : très impressionnant ! Naturellement, le lendemain, un passage sur la célèbre butte dominant les champs de bataille s'imposait ! Les pauvres n'avaient aucune chance !! Pour beaucoup, on ignorait l'emplacement et l'implantation de ce tournant d'histoire.

Que dire des vins Moraves ? Tout d'abord, première descente de cave chez le producteur pour déguster le Burcak ou vin nouveau. Le soir, dégustation magistrale de 8 vins différents autour d'un copieux buffet !! Les vins blancs y sont très bien vinifiés et possèdent un arôme fruité sans acidité, ce qui a surpris bien des palais. En plus, pas de mal de tête le lendemain (absence de soufre) nos viticulteurs devraient y penser. Pour couronner le tout, deux journées d'accueil avec le club de Prestice que nous avons reçu pour les Euros Rando. Accueil très chaleureux, soirée festive bien arrosée à la bière locale, le tout agrémenté de magnifiques chants Tchèques par un petit chœur de femmes (chorale Carmina) renforcé pour la circonstance de Geneviève et de Dominique, un français de passage ancien choriste de la Perdriole.

Avant notre départ le douzième jour, nous avons randonné avec ce club de randonneurs de Prestice sur un massif proche de l'Allemagne. En résumé, un très beau voyage, très riche en découvertes, rencontres et amitiés. Puisse cela continuer car c'est le meilleur moyen de favoriser les échanges entre pays différents et d'apporter une contribution à l'avenir de l'Europe.